***Objectifs pédagogiques du conseil d’accréditation de l’ICISP***

***Février 2018***

1

Objectifs pédagogiques du conseil d’accréditation de l’Institut canadien des inspecteurs en santé publique

**Février 2018**

# Table des matières

[Introduction 5](#_bookmark0)

1. [Cadre à trois niveaux 5](#_bookmark1)

[Niveau 1 : Résultats du programme 6](#_bookmark2)

[Niveau 2 : Sujets principaux 6](#_bookmark3)

[Objectifs du module d’apprentissage 7](#_bookmark4)

[Niveau 3 : Éléments de performance 9](#_bookmark5)

* 1. [Santé publique environnementale 9](#_bookmark6)

[Santé publique environnementale : Évaluation, gestion et communication des risques pour la santé environnementale 9](#_bookmark7)

[Santé publique environnementale : Prévention et contrôle des infections et des maladies environnementales 10](#_bookmark8)

[Santé publique environnementale : Gestion des urgences en matière de santé publique 13](#_bookmark9)

[Santé publique environnementale : Conformité juridique et réglementaire, et application de la loi 15](#_bookmark10)

[Santé publique environnementale : Défense des intérêts et éducation à la santé publique environnementale 16](#_bookmark11)

* 1. [Compartiments environnementaux 16](#_bookmark12)

[Compartiments environnementaux : Qualité de l’air 16](#_bookmark13)

[Compartiments environnementaux : Eau 18](#_bookmark14)

[Compartiments environnementaux : Aliments 23](#_bookmark15)

* 1. [Environnements bâtis 24](#_bookmark16)

[Environnements bâtis : Environnements communautaires sains 24](#_bookmark17)

[Environnements bâtis : Installations publiques et communautaires 25](#_bookmark18)

* 1. [Compétences essentielles 27](#_bookmark19)

[Compétences essentielles : Sciences de la santé publique 27](#_bookmark20)

[Compétences essentielles : Évaluation et analyse 27](#_bookmark21)

[Compétences essentielles : Planification, mise en œuvre et évaluation des politiques et des programmes 27](#_bookmark22)

[Compétences essentielles : Partenariats, collaboration et défense des intérêts 27](#_bookmark23)

[Compétences essentielles : Diversité et inclusion 28](#_bookmark24)

[Compétences essentielles : Communication 28](#_bookmark25)

[Compétences essentielles : Leadership 28](#_bookmark26)

[ANNEXE A : Cadre à trois niveaux 29](#_bookmark27)

**Remerciements**

Le conseil d’accréditation souhaite remercier les personnes et les groupes suivants pour l’aide qu’ils ont apportée à la réalisation de ce document :

* les nombreux professionnels de l’inspection de la santé publique à travers le pays qui ont fourni l’expertise technique sur laquelle se fondent ces objectifs ;
* l’Agence de la santé publique du Canada, dont les compétences essentielles constituent le noyau de la section 4 des « Éléments de performance » ;
* le Centre de collaboration nationale en santé environnementale ;
* Martin MacLeod, British Columbia Institute of Technology;
* Melissa McDonald, Cape Breton University ;
* Sandra Song, Nelson Fok, Concordia University of Edmonton;
* Curt Monk, Conestoga College;
* Thomas Tenkate, Toronto Metropolitan University;
* Leanne Stricker, First Nations University of Canada;
* les membres du conseil d’accréditation suivants, dont le temps et l’expertise ont permis de mener à bien ce projet :
	+ Janice Gammie
	+ Garth Gosselin
	+ Stephen Hancock
	+ Ian Harrison
	+ Karen Leewing
	+ Tony Mak
	+ Nina van der Pluijm
	+ Ron Popoff
	+ Norine Schofield
	+ Keara Shaw
	+ Joanne Sibbald
	+ Gus Skinner
	+ Tony Thepsouvanh
* Gary Kapelus & Associates pour avoir animé des ateliers avec les écoles accréditées et adapté les objectifs pédagogiques à leur cadre actuel à trois niveaux.

# Introduction

L’Institut canadien des inspecteurs en santé publique (ICISP) utilise les *Objectifs pédagogiques du conseil d’accréditation* pour documenter le niveau et le type de connaissances, de compétences et de comportements exigés des diplômés. Les objectifs pédagogiques du conseil d’accréditation s’adressent aux étudiants actuels et futurs, aux professeurs et aux administrateurs des instituts d’apprentissage accrédités par l’ICISP, ainsi qu’aux employeurs qui embauchent des diplômés certifiés par le conseil.

Les objectifs pédagogiques du conseil d’accréditation ont été révisés pour indiquer plus clairement une hiérarchie des connaissances et des compétences. Ce cadre organisationnel fait la distinction entre les exigences au niveau du programme, au niveau du module et au niveau du cours ou de la leçon. Les connaissances, compétences et comportements décrits ont été révisés afin de clarifier, d’accroître la mesurabilité et, le cas échéant, d’élever le niveau de performance requis pour l’accréditation du conseil.

Les objectifs pédagogiques de l’ICISP décrivent désormais les connaissances, les compétences et les comportements aux six niveaux taxonomiques de Bloom : se souvenir, comprendre, appliquer, analyser, évaluer et créer. Les niveaux supérieurs de Bloom peuvent être enseignés et mis en pratique principalement au cours de la dernière année d’études, les éléments antérieurs du programme étant construits en vue de l’introduction des niveaux les plus élevés.

Les objectifs pédagogiques de l’ICISP ont été améliorés de trois manières essentielles :

* En séparant les exigences au niveau du programme de celles au niveau des modules et des cours et leçons ;
* En élevant le niveau — conformément aux attentes des diplômes canadiens — des démonstrations de connaissances et de compétences requises ;
* En veillant à ce que les connaissances, les compétences et les comportements à tous les niveaux soient décrits dans un langage clair, spécifique et mesurable.

# Cadre à trois niveaux

Afin d’élever le niveau des résultats et de répondre aux directives du projet, un cadre d’organisation à 3 niveaux pour les objectifs pédagogiques du conseil d’accréditation de l’ICISP a été élaboré. Il s’agit des éléments suivants :

*Niveau 1 : Résultats du programme*

Les résultats du programme décrivent les objectifs généraux du programme dans son ensemble, c’est-à-dire les connaissances, les compétences et les comportements les plus élevés dont les diplômés du programme peuvent faire preuve.

*Niveau 2 : Thèmes principaux et objectifs du module d’apprentissage*

Les thèmes principaux structurent les objectifs du module d’apprentissage. Les objectifs du module d’apprentissage utilisent un langage mesurable pour décrire les connaissances, les compétences et les comportements spécifiques que les étudiants acquièrent dans un module important d’un cours, dans un cours complet ou, dans certains cas, dans plusieurs cours complémentaires.

*Niveau 3 : Éléments de performance*

Les éléments de performance sont subordonnés aux objectifs du module d’apprentissage pour chaque sujet principal du niveau 2. Ces connaissances factuelles, conceptuelles et procédurales peuvent être intégrées dans les cours sous forme de résultats et dans les plans de cours sous forme d’activités d’apprentissage et de devoirs.

# Niveau 1 : Résultats du programme

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| 1 | Relier les concepts et indicateurs clés, y compris l’état de santé des populations et les déterminants de la santé et de la maladie, à des stratégies efficaces de protection et de promotion de la santé. |
| 2 | Évaluer les effets de la structure et de l’interaction actuelles et historiques de la santé publique sur la prestation et l’utilisation des services de santé locaux, provinciaux/territoriaux et nationaux. |
| 3 | Évaluer les dangers pour la santé environnementale afin d’identifier les stratégies appropriées d’atténuation, de gestion et de conformité. |
| 4 | Examiner les contextes éthiques, politiques, scientifiques, socioculturels, technologiques, environnementaux et économiques actuels afin d’éclairer les recommandations en matière de santé publique. |
| 5 | Intégrer les principes et les considérations de la science et de la santé publique dans la caractérisation, la réponse et la communication des risques pour la santé. |
| 6 | Modéliser les principes, les pratiques et les précautions de la prévention et du contrôle des infections (PCI). |
| 7 | Utiliser des données probantes et appliquer la législation pertinente pour traiter les questions de santé publique. |
| 8 | Utiliser les outils de recherche et l’analyse de la recherche pour éclairer la prise de décision fondée sur des données probantes. |
| 9 | Interpréter et présenter des renseignements à des publics professionnels, non professionnels et communautaires en utilisant la terminologie, les médias, les ressources et les outils de marketing social qui reflètent la prise de conscience du public et de l’objectif. |
| 10 | Collaborer avec des partenaires pour traiter des questions de santé publique en utilisant des stratégies de renforcement d’équipe, de négociation, de médiation et de gestion des conflits. |

# Niveau 2 : Sujets principaux

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| 1 | Évaluation, gestion et communication des risques pour la santé environnementale |
| 2 | Prévention et contrôle des infections et des maladies environnementales |
| 3 | Gestion des urgences en matière de santé publique |
| 4 | Conformité juridique et réglementaire, et application de la loi |
| 5 | Défense des intérêts et éducation à la santé publique environnementale |
| 6 | Qualité de l’air |
| 7 | Eau |
| 8 | Sols |
| 9 | Aliments |
| 10 | Environnements communautaires sains |
| 11 | Agents physiques |
| 12 | Gestion des déchets |

## Objectifs du module d’apprentissage

1. Objectifs du module d’apprentissage associés à **l’évaluation, la gestion et la communication des risques pour la santé environnementale** :
	1. Élaborer des options de gestion des risques qui reflètent les principes et les méthodes d’évaluation des risques et la connaissance des caractéristiques de la communauté.
	2. Démontrer une utilisation efficace du processus d’inspection des lieux publics.
	3. Sélectionner des protocoles appropriés pour l’inspection d’une série d’installations communautaires en fonction de leur fonctionnement, de leur(s) utilisation(s) prévue(s) et de leur(s) utilisateur(s) cible(s).
	4. Communiquer les résultats de l’évaluation des risques de manière claire et professionnelle à divers publics en appliquant les principes clés de la communication des risques.
	5. Analyser l’incidence des cadres sanitaires internationaux sur la structure des services de santé publique.
2. Objectifs du module d’apprentissage associés à **la prévention et au contrôle des infections et des maladies environnementales** :
	1. Appliquer les normes et procédures de la PCI pour promouvoir la prévention et le contrôle des infections.
	2. Examiner l’importance des maladies transmissibles pour la santé publique nationale et internationale.
	3. Analyser une série de maladies dues à des dangers environnementaux afin d’identifier les mesures de sécurité publique et de contrôle appropriées.
3. Objectifs du module d’apprentissage associés à **la gestion des urgences en matière de santé publique** :
	1. Communiquer et collaborer avec les parties prenantes pour prévenir, identifier et traiter les urgences en utilisant la terminologie courante de la gestion des urgences.
	2. Examiner les structures législatives et les fonctions des systèmes de préparation aux urgences et des services de santé publique en cas d’urgence.
4. Objectifs du module d’apprentissage associés à **la conformité juridique et réglementaire, et à l’application de la loi** :
	1. Examiner les politiques et les normes spécifiques pour identifier leurs orientations en matière d’application et d’interprétation de la législation.
	2. Défendre l’importance de la législation et de l’inspection en matière de santé publique environnementale.
	3. Apprécier le processus utilisé dans le cadre d’une enquête de conformité, y compris la collecte de données probantes, la création de documents et la prise de mesures d’application.
	4. Examiner les exigences de la participation au processus juridique.
	5. Examiner les plans des installations publiques et communautaires pour s’assurer de leur conformité avec la législation et les normes.
5. Objectifs du module d’apprentissage associés à **la défense des intérêts et à l’éducation à la santé publique environnementale** :
	1. Défendre la valeur de la défense des intérêts dans l’amélioration de la santé publique environnementale.
	2. Défendre la valeur de la défense des intérêts en faveur d’une action structurelle et politique visant à traiter les déterminants de la santé et l’équité en matière de santé.
	3. Faciliter le partage des connaissances afin d’améliorer la sensibilisation du public aux concepts de santé publique environnementale.
	4. Discuter des stratégies visant à améliorer la santé de groupes de population spécifiques sur la base de l’examen des déterminants biologiques, sociaux, culturels, économiques et physiques de la santé.
	5. Appliquer des approches culturellement pertinentes et adaptées à des personnes issues de milieux culturels, de niveaux de scolarité et de niveaux socioéconomiques différents, et d’individus, peu importe l’âge, le sexe, l’orientation sexuelle et l’état de santé ou d’incapacité.
	6. Décrire les techniques de défense des intérêts concernant les politiques et les services publics qui promeuvent et protègent la santé et le bien-être des individus et des communautés.
	7. Modéliser des pratiques socialement responsables et de renforcement des capacités, y compris la responsabilité, le partage de l’expertise et l’apprentissage tout au long de la vie, tant dans le cadre professionnel que personnel.
6. Objectifs du module d’apprentissage associés à **la qualité de l’air** :
	1. Examiner les effets sur la santé humaine des polluants de l’air ambiant et le processus utilisé pour la surveillance, l’échantillonnage et l’étude de la qualité de l’air extérieur.
	2. Examiner les effets sur la santé humaine des polluants de l’air intérieur et le processus utilisé pour la surveillance, l’échantillonnage et l’étude de la qualité de l’air intérieur.
	3. Recueillir et interpréter les données relatives à la qualité de l’air afin d’identifier les problèmes d’importance pour la santé publique.
7. Objectifs du module d’apprentissage associés à **l’eau** :
	1. Expliquer les dangers et les risques liés à l’eau potable en se référant aux paramètres utilisés pour établir les réglementations et les directives relatives à l’eau potable.
	2. Analyser les méthodes utilisées pour distribuer et traiter l’eau potable afin de déterminer les limites et les dangers.
	3. Évaluer la législation, les règlements et les directives qui régissent la qualité de l’eau au Canada.
	4. Examiner les enjeux liés à la chimie de l’eau et à l’hydrologie afin de déterminer le processus par lequel les eaux de surface, côtières et souterraines peuvent être contaminées et affecter la santé humaine.
	5. Démontrer une utilisation efficace du processus d’inspection de la qualité de l’eau récréative.
8. Objectifs du module d’apprentissage associés aux **sols** :
	1. Appliquer les méthodes et les pratiques établies des sciences du sol pour résoudre les problèmes de santé publique.
	2. Suivre les procédures d’évaluation environnementale des sites afin de déterminer les défis posés par la contamination et l’assainissement des sols et y répondre.
9. Objectifs du module d’apprentissage associés aux **aliments** :
	1. Examiner l’incidence et les implications des aliments et des cultures du monde sur la santé publique au Canada.
	2. Étudier l’effet des facteurs environnementaux sur la croissance des micro-organismes d’importance pour la santé publique relativement aux aliments.
	3. Examiner les conséquences pour la santé publique de la conception, de la structure, de l’équipement et du fonctionnement des établissements alimentaires, y compris les abattoirs, les laiteries, les usines de transformation du poisson, les conserveries, le stockage des céréales, les entrepôts alimentaires, les épiceries, les restaurants et les systèmes de transport des aliments.
	4. Démontrer une utilisation efficace du processus d’inspection des établissements alimentaires, y compris la manipulation des aliments, les exigences en matière d’équipements et leur utilisation, l’échantillonnage, l’identification des dangers et l’application de la réglementation.
	5. Évaluer un plan efficace d’analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP) pour un établissement alimentaire sur la base d’une évaluation HACCP de la sécurité alimentaire.
	6. Sélectionner des procédures d’enquête et des mesures de suivi adaptées à une série de maladies d’origine alimentaire et d’indicateurs.
10. Objectifs du module d’apprentissage associés aux **environnements communautaires sains** :
	1. Examiner les principes et les concepts de conception associés à la planification communautaire pour des environnements sociaux et bâtis sains.
	2. Soutenir la justification de santé publique pour la planification et l’examen de l’utilisation du territoire.
	3. Évaluer les logements et les quartiers afin de trouver et de proposer des solutions aux dangers pour la santé.
	4. Établir des partenariats efficaces avec les organismes et les ministères gouvernementaux afin de multiplier les occasions de sensibilisation et les options pour résoudre les problèmes de logement.
	5. Décrire les dangers pour la santé et les stratégies d’atténuation associés à une série d’installations, y compris les garderies, les établissements de soins pour adultes, les établissements de services personnels, les installations de soins aux animaux, les camps de travail et les lieux de loisirs.
11. Objectifs du module d’apprentissage associés aux **agents physiques** :
	1. Décrire les risques et les méthodes d’atténuation associés au radon.
	2. Examiner les effets sur la santé humaine d’agents physiques tels que le bruit, les vibrations, les rayonnements ionisants et non ionisants, les températures extrêmes et les odeurs.
	3. Évaluer les dangers physiques à l’aide de méthodes appropriées d’échantillonnage, de surveillance ou d’étude de l’environnement.
	4. Communiquer les risques et les stratégies d’atténuation aux personnes affectées par les agents physiques.
12. Objectifs du module d’apprentissage associés à **la gestion des déchets** :
	1. Évaluer l’importance pour la santé publique des pratiques de gestion des déchets biologiques, biomédicaux, solides, liquides et chimiques.
	2. Examiner les pratiques municipales et privées de traitement et d’élimination des déchets liquides afin d’identifier les risques pour la santé publique.
	3. Critiquer les principes de conception, de construction et d’élimination associés aux réseaux d’assainissement municipaux et privés.

# Niveau 3 : Éléments de performance

# Santé publique environnementale

Santé publique environnementale : Évaluation, gestion et communication des risques pour la santé environnementale

*Identification et atténuation des dangers pour la santé*

* + 1. Définir les termes clés, dont « danger pour la santé ».
		2. Décrire les différents types de dangers pour la santé qui peuvent être signalés à un inspecteur en santé publique certifié.
		3. Décrire une approche d’évaluation des risques pour la santé permettant de déterminer l’existence d’un danger pour la santé et d’en évaluer la gravité.
		4. Décrire les étapes permettant d’identifier, de réduire ou d’éliminer un danger pour la santé, à l’aide d’exemples spécifiques.
		5. Nommer la législation de votre juridiction qui régit les dangers pour la santé.

*Principes et méthodes d’évaluation des risques*

* + 1. Expliquer le concept et les quatre composantes de base de l’évaluation des risques (identification des dangers, caractérisation des dangers, évaluation de l’exposition, caractérisation des risques).
		2. Expliquer les différences entre le risque et le danger.
		3. Comparer et distinguer les concepts de risque tolérable, de risque relatif et de risque zéro.
		4. Expliquer le concept d’incertitude.
		5. Expliquer les différences entre les évaluations qualitatives, semi-quantitatives et quantitatives.
		6. Illustrer l’exposition microbienne à l’aide des quatre composantes de base de l’évaluation des risques.
		7. Illustrer l’exposition chimique à l’aide des quatre composantes de base de l’évaluation des risques.
		8. Décrire les exigences et le processus associés aux tests de toxicité.
		9. Décrire les différentes catégories de substances cancérogènes et les méthodes utilisées pour les évaluer (c’est-à-dire la force probante de la preuve, le coefficient de cancérogénicité, la dose spécifique au risque).
		10. Définir la dose sans effet nocif observé (DSENO) et la dose minimale avec effet nocif observé (DMENO).
		11. Expliquer la différence entre l’exposition chronique, l’exposition subchronique et l’exposition aiguë.
		12. Expliquer le concept d’exposition à vie.
		13. Décrire les facteurs d’incertitude standard et les facteurs de sécurité.
		14. Décrire le transport de base des produits chimiques dans différents milieux.
		15. Décrire les différentes voies d’exposition.
		16. Expliquer le calcul de base pour déterminer la dose journalière.
		17. Expliquer le concept de dose de référence et d’autres points de référence.

*Gestion des risques*

* + 1. Expliquer le concept de gestion des risques.
		2. Distinguer l’évaluation des risques pour la santé de la gestion des risques pour la santé.
		3. Décrire les facteurs influençant le choix des options de gestion des risques.

*Communication des risques*

* + 1. Expliquer les principes de la communication des risques.
		2. Décrire le lien entre l’évaluation des risques, la gestion des risques et la communication des risques.
		3. Présenter les principaux objectifs de la communication des risques.
		4. Décrire les facteurs affectant la perception et la gestion des risques, y compris la manière dont les barrières sociales ou autres peuvent avoir une incidence sur la capacité à gérer les risques.
		5. Faire la distinction entre le risque perçu et le risque réel.
		6. Expliquer les principes de confiance et de crédibilité dans la communication des risques.
		7. Explorer les stratégies permettant d’établir la confiance, les relations et une communication efficace avec les communautés et les individus.
		8. Comparer et distinguer l’approche scientifique et l’approche publique du risque.
		9. Explorer les stratégies permettant de surmonter les obstacles tels que la langue, l’alphabétisme, l’accès et l’interprétation culturelle concernant les outils de communication couramment utilisés.
		10. Communiquer efficacement en appliquant les principes de la communication des risques : obtenir un retour d’information, répondre aux préoccupations, établir la confiance, apaiser la peur ou la colère, faire face à des situations changeantes ou de crise, expliquer l’information de manière efficace et agréable.

Santé publique environnementale : Prévention et contrôle des infections et des maladies environnementales

*Prévention et contrôle des infections*

* + 1. Décrire les exigences en matière de prévention et de contrôle des infections (PCI)
		2. Nommer les agences et organisations nord-américaines chargées de l’élaboration des directives et des normes en matière de PCI.
		3. Expliquer la chaîne de l’infection en prêtant attention à chaque maillon de la chaîne.
		4. Comparer et distinguer l’infection associée aux soins de santé et l’infection acquise dans la communauté.
		5. Expliquer les objectifs, la structure et les éléments d’un programme de PCI institutionnel.
		6. Illustrer les éléments critiques et les méthodes de surveillance des infections associées aux soins de santé.
		7. Décrire le personnel requis et le processus utilisé pour mettre en place un programme de PCI.
		8. Décrire les rôles et les responsabilités d’un professionnel de la prévention et du contrôle des infections.
		9. Expliquer le rôle de la santé et de la sécurité au travail dans la PCI.
		10. Expliquer les éléments clés des pratiques de routine.
		11. Expliquer les facteurs à prendre en compte lors de l’évaluation du risque de maladie infectieuse.
		12. Décrire les éléments clés d’un programme complet d’hygiène des mains.
		13. Décrire l’incidence de l’état des mains et du soin des ongles sur l’hygiène des mains.
		14. Déterminer les critères qui devraient être utilisés dans la sélection d’un produit d’hygiène des mains.
		15. Nommer les recommandations clés concernant l’emplacement des lavabos pour le lavage des mains.
		16. Décrire et démontrer la technique du lavage efficace des mains.
		17. Décrire et démontrer la technique d’utilisation des désinfectants pour les mains à base d’alcool (DMBA).
		18. Définir la notion de « point de soins » en ce qui concerne l’hygiène des mains.
		19. Expliquer les techniques d’utilisation d’une série d’équipements de protection individuelle utilisés pour prévenir et contrôler la transmission des maladies.
		20. Évaluer l’équipement physique et les contrôles techniques relatifs aux maladies infectieuses afin d’identifier les contrôles qui devraient être envisagés dans les établissements.
		21. Évaluer les mesures administratives relatives aux maladies infectieuses afin d’identifier les mesures qui devraient être prises en compte dans les établissements.
		22. Expliquer les précautions supplémentaires et les processus de leur mise en œuvre.
		23. Distinguer les précautions contre la transmission par contact, par gouttelettes et par voie aérienne, et donner des exemples de maladies infectieuses qui justifieraient la mise en œuvre d’une ou de plusieurs de ces précautions.

*Désinfection et stérilisation de l’équipement*

* + 1. Comparer et distinguer le nettoyage, la désinfection et la stérilisation.
		2. Expliquer les facteurs qui affectent l’efficacité du retraitement.
		3. Décrire les conditions régissant l’utilisation d’équipements, de dispositifs et d’instruments critiques, semi-critiques et non critiques.
		4. Comparer et distinguer la désinfection de haut niveau, la désinfection de niveau intermédiaire et la désinfection de bas niveau.
		5. Donner des exemples de désinfectants couramment utilisés pour chaque niveau de désinfection, y compris la concentration et le temps de contact pour chaque niveau de désinfectant.
		6. Nommer les étapes du retraitement lors de l’utilisation d’un nettoyeur à ultrasons.
		7. Expliquer les différents types d’indicateurs de stérilisation (physiques, chimiques et biologiques).
		8. Expliquer les concepts clés impliqués dans le nettoyage de l’environnement relatifs à la prévention de la transmission des maladies.
		9. Explorer les différences dans l’environnement du client, en particulier en ce qui concerne les groupes vulnérables et marginalisés, qui affectent la vulnérabilité et la susceptibilité à l’infection.
		10. Explorer les techniques permettant d’adapter les réponses à la situation du client, notamment en ce qui concerne les groupes vulnérables et marginalisés.
		11. Nommer les finitions et les surfaces recommandées dans différents contextes.
		12. Expliquer les facteurs à prendre en compte dans le choix des désinfectants.
		13. Faire la distinction entre les surfaces fréquemment touchées et celles rarement touchées.
		14. Expliquer les directives de PCI concernant le lavage des articles contaminés.
		15. Décrire les principales catégories de déchets et l’élimination appropriée de chacune d’entre elles.
		16. Décrire les meilleures pratiques pour la manipulation, le stockage et le transport des déchets potentiellement infectieux.
		17. Déterminer les principaux éléments d’un programme de prévention des objets tranchants (par exemple, blessure par piqûre d’aiguille, élimination des objets tranchants).

*Maladies transmissibles*

* + 1. Expliquer l’importance pour la santé publique des maladies transmissibles dans une perspective internationale (pandémie, par exemple Ebola).
		2. Faire la différence entre les maladies transmissibles et les maladies à déclaration obligatoire
		3. Décrire les signes, les symptômes, les modes de transmission et les méthodes de prévention et de contrôle des maladies transmissibles, y compris les maladies émergentes à l’échelle mondiale (par exemple, le chikungunya).

*Maladies entériques d’origine alimentaire*

* + 1. Décrire les types courants d’agents pathogènes d’origine alimentaire/entériques en fonction de leurs caractéristiques distinctives et des mesures de contrôle.
		2. Expliquer le rôle des services de santé publique dans les enquêtes sur les maladies d’origine alimentaire/entériques.
		3. Expliquer comment et pourquoi les maladies d’origine alimentaire/entériques sont signalées aux services de santé publique.
		4. Décrire les raisons de santé publique justifiant l’isolement d’un cas de maladie entérique.
		5. Décrire les raisons de santé publique justifiant l’exclusion d’un manipulateur d’aliments atteint d’une maladie entérique, et expliquer la durée de l’exclusion.
		6. Expliquer le processus d’échantillonnage des aliments au cours d’une enquête sur une épidémie.
		7. Interpréter un rapport de laboratoire indiquant la présence d’un agent pathogène d’origine alimentaire/entérique.

*Maladies d’origine hydrique*

* + 1. Décrire les types courants d’agents pathogènes d’origine hydrique en fonction de leurs caractéristiques distinctives et des mesures de contrôle.
		2. Expliquer le rôle des services de santé publique dans les enquêtes sur les maladies d’origine hydrique.
		3. Expliquer comment et pourquoi les maladies d’origine hydrique sont signalées à l’agence de la santé publique et à d’autres organismes.
		4. Expliquer le processus de collecte d’échantillons d’eau en mettant l’accent sur les différentes sources qui peuvent être échantillonnées au cours d’une enquête sur une maladie d’origine hydrique.
		5. Décrire l’objectif et la nature des procédures d’isolement et d’exclusion relatives aux maladies d’origine hydrique.
		6. Interpréter un rapport de laboratoire indiquant la présence d’un agent pathogène d’origine hydrique.

*Maladies entériques zoonotiques*

* + 1. Décrire les types courants de maladies zoonotiques en fonction de leurs caractéristiques distinctives et des mesures de contrôle.
		2. Expliquer le rôle des services de santé publique dans les enquêtes sur les maladies zoonotiques.
		3. Expliquer le processus de collecte d’échantillons en mettant l’accent sur les types d’échantillons requis lors d’une enquête sur des épidémies de maladies zoonotiques.
		4. Décrire l’objectif et la nature des procédures d’isolement relatives aux maladies zoonotiques.
		5. Décrire l’objectif et la nature des procédures de signalement des maladies zoonotiques.

*Épidémie*

* + 1. Expliquer l’utilisation technique du terme « épidémie ».
		2. Expliquer les étapes de l’enquête sur une épidémie (institutionnelle, communautaire et internationale).
		3. Décrire le rôle des services de santé publique dans les enquêtes sur les épidémies.
		4. Nommer les facteurs qui contribuent à rendre chaque groupe à haut risque (par exemple, les enfants, les personnes âgées, les personnes immunodéficientes, les femmes enceintes, les personnes à faible revenu, les personnes appartenant à un groupe racial) plus vulnérable à l’infection.
		5. Définir les termes clés, dont « taux d’incidence », « taux d’atteinte » et le « taux de létalité ».
		6. Expliquer pourquoi la période d’incubation et la période de transmissibilité sont importantes lors d’une enquête sur une épidémie.
		7. Discuter de la manière dont une définition de cas est établie et de son importance dans la gestion d’une épidémie.
		8. Faire la distinction entre les types d’épidémies de source commune et les types d’épidémie de source propagée et donner des exemples.
		9. Comparer et distinguer la courbe épidémique d’une épidémie de source commune et d’une épidémie de source propagée.
		10. Décrire les rôles et les responsabilités d’une institution lors d’une épidémie.
		11. Décrire le rôle du laboratoire de santé publique lors d’épidémies institutionnelles et communautaires.
		12. Nommer les membres d’une équipe chargée de la lutte contre l’épidémie.
		13. Expliquer les raisons de santé publique justifiant l’inspection d’installations de préparation des aliments lors d’une éclosion entérique, en insistant sur le processus de collecte d’échantillons d’aliments pendant l’éclosion.
		14. Décrire les mesures qui peuvent être mises en œuvre pour contrôler une épidémie.
		15. Décrire les précautions de routine et les précautions supplémentaires relatives à l’agent infectieux suspecté lors d’une épidémie.
		16. Donner des exemples d’agents infectieux pour chaque type de précautions supplémentaires.
		17. Décrire la période d’isolement lorsque l’agent causal est inconnu et expliquer comment la confirmation en laboratoire de l’agent causal influe sur la période d’isolement.
		18. Décrire la période d’exclusion lors d’une épidémie entérique dans une garderie et dans un établissement de soins de santé.
		19. Décrire la période d’exclusion lors d’une épidémie respiratoire relativement aux personnes exclues lors d’une épidémie dans un établissement de santé ou une garderie.
		20. Présenter les critères employés pour déterminer quand une épidémie peut être déclarée finie.
		21. Présenter les éléments du rapport de bilan à la fin de l’éclosion, y compris les éléments que le rapport devrait aborder (par exemple, les interventions visant à remédier à la vulnérabilité accrue des populations marginalisées et leur importance pour les personnes concernées).
		22. Appliquer les exigences réglementaires et les lignes directrices lors d’enquêtes sur des éclosions dans divers contextes.

*Gestion intégrée des organismes nuisibles*

* + 1. Définir les termes clés, dont « organismes nuisibles », « vecteurs », « métamorphose », « résistance », « infestation ».
		2. Décrire les maladies à transmission vectorielle actuelles et historiques d’importance.
		3. Expliquer quand une gestion des organismes nuisibles devient nécessaire.
		4. Décrire les méthodes d’enquête pour confirmer la présence ou l’infestation de divers organismes nuisibles.
		5. Nommer les stratégies et les processus employés avec succès dans la lutte contre les organismes nuisibles.
		6. Nommer les méthodes non chimiques de lutte contre les organismes nuisibles.
		7. Nommer la loi fédérale régissant le contrôle et la manipulation des pesticides.
		8. Nommer les lois provinciales régissant l’usage et le transport de pesticides.
		9. Nommer les organismes nuisibles les plus communs que les citoyens sont susceptibles de rencontrer lors de leurs activités quotidiennes (punaises de lit, cafards, lépismes, souris, rats, tiques, araignées, ravageurs des entrepôts alimentaires, mouches, moustiques).
		10. Expliquer les concepts et les six principes de base de la gestion intégrée des organismes nuisibles (niveaux acceptables de parasites, pratiques culturales préventives, surveillance, contrôles mécaniques, contrôles biologiques, utilisation responsable des pesticides).
		11. Expliquer le processus d’élaboration d’un plan de gestion intégrée des organismes nuisibles.
		12. Expliquer les avantages et les limites d’un plan intégré de gestion des organismes nuisibles.

Santé publique environnementale : Gestion des urgences en matière de santé publique

*Principes de gestion des urgences*

* + 1. Expliquer les quatre principes de la gestion des situations d’urgence (préparation, prévention, réaction et rétablissement) dans le contexte des catastrophes naturelles et anthropiques.
		2. Décrire les interventions de santé publique susceptibles d’être réalisées lors d’une flambée épidémique ou d’une pandémie.

*Rôle des services de santé publique*

* + 1. Présenter les principaux objectifs des services de santé publique (empêcher la propagation des maladies, prévenir les blessures et protéger la santé des populations).
		2. Expliquer l’importance de la vaccination comme intervention en santé publique préventive et réactive.
		3. Expliquer l’importance des messages et des conseils de la santé publique en situation d’urgence.
		4. Décrire l’importance de la surveillance de la production, de la distribution et de l’approvisionnement en eau potable, en nourriture et en abris pour les intervenants, les victimes et le public.
		5. Expliquer l’importance des programmes de santé publique pour les gens et les populations qui subissent le contrecoup d’une catastrophe.
		6. Déterminer quels sont les groupes les plus vulnérables aux catastrophes et les plus susceptibles d’en ressentir les effets sur leur santé, et comment les mettre en contact avec les ressources de la communauté afin de les aider à surmonter les obstacles auxquels ils se heurtent.

*Protocoles de santé publique environnementale*

* + 1. Décrire les domaines du programme (salubrité alimentaire, eau potable, qualité de l’air, logement, assainissement et gestion des déchets) dans lesquels des activités d’échantillonnage, d’inspection, d’évaluation des risques, de documentation, d’établissement de rapports et de communication peuvent être réalisées.

*Collaboration des parties prenantes*

* + 1. Nommer les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, dont les premiers répondants, susceptibles d’intervenir en cas d’urgence.
		2. Expliquer les circonstances dans lesquelles les ressources fédérales, telles que les Forces armées canadiennes, peuvent être mobilisées lorsque les ressources locales et provinciales sont épuisées.

*Distribution des responsabilités*

* + 1. Décrire comment et pourquoi, en cas d’urgence, les inspecteurs en santé publique certifiés peuvent être affectés à différents rôles au sein du portefeuille de la protection de la santé.
		2. Décrire les divers rôles qu’un inspecteur en santé publique certifié peut être amené à assumer au cours des différentes phases d’une situation d’urgence.
		3. Expliquer pourquoi il peut être nécessaire que des inspecteurs en santé publique certifiés accomplissent d’autres tâches pour le compte de l’Organisation de la santé lors d’une situation d’urgence.
		4. Expliquer comment et pourquoi, afin de soutenir l’Organisation de la santé, les relations hiérarchiques changent lors d’une situation d’urgence.

*Vocabulaire de la gestion des urgences*

* + 1. Définir les termes clés, dont « système de commandement d’intervention », « système de gestion des incidents », « poste de commandement d’incident », « centre d’opérations d’urgence » et « services sociaux d’urgence ».
		2. Décrire l’objectif des processus de gestion des urgences, dont l’atténuation, la préparation, l’intervention et le rétablissement.

*Systèmes d’intervention d’urgence*

* + 1. Illustrer et expliquer l’organigramme de base d’un système de commandement d’intervention.
		2. Expliquer les cinq fonctions et sections de base de la structure de commandement d’intervention (commandement, opérations, planification, logistique et finances/administration).
		3. Décrire les rôles clés du système de commandement d’intervention, notamment ceux du commandant des interventions, de l’agent d’information, de l’agent de sécurité et de l’agent de liaison.
		4. Expliquer comment le système de commandement d’intervention s’adapte aux différents types d’incidents.

*Législation sur la préparation aux situations d’urgence*

* + 1. Nommer la législation fédérale régissant la préparation et la gestion des situations d’urgence au Canada.
		2. Nommer la législation provinciale qui régit la préparation et la gestion des situations d’urgence (dans la province où se trouve l’école de santé environnementale).
		3. Décrire les obligations que la législation provinciale (dans la province où se trouve l’école de santé environnementale) impose aux collectivités locales et régionales.
		4. Décrire comment les états d’urgence locaux et provinciaux sont déclarés et quelle est la législation qui les encadre.
		5. Présenter le processus guidant l’acquisition de ressources supplémentaires pour répondre aux situations d’urgence.

Santé publique environnementale : Conformité juridique et réglementaire, et application de la loi

*Processus législatif*

* + 1. Décrire le processus de rédaction, d’examen et d’adoption d’un texte législatif.
		2. Expliquer les éléments clés de la législation, relative à leur utilisation.
		3. Décrire les types de législation et l’autorité dont ils relèvent.
		4. Expliquer les catégories de droit telles que le droit pénal, le droit des délits, le droit des contrats, le droit statutaire et les devoirs.
		5. Interpréter l’intention et le champ d’application du droit statutaire.
		6. Décrire l’importance des droits de l’homme et des pouvoirs constitutionnels sur l’application des lois sanitaires.
		7. Nommer les motifs pour lesquels le droit statutaire peut être contesté.
		8. Analyser le processus législatif pour déterminer comment il s’applique à la santé publique.

*Interprétation de la législation*

* + 1. Décrire les différents types de politiques auxquelles les inspecteurs en santé publique peuvent avoir recours pour guider et/ou diriger leur travail.
		2. Décrire et distinguer les différents types de normes politiques.

*Application de la loi*

* + 1. Décrire le processus d’application progressive de la loi en relation avec son application.
		2. Décrire le processus depuis l’éducation jusqu’à l’application de la législation.
		3. Déterminer les obstacles liés aux déterminants sociaux de la santé auxquels se heurtent l’opérateur et le client et qui peuvent compromettre sa capacité à se conformer à la réglementation.
		4. Nommer les services et les aides possibles à la disposition des opérateurs et des clients vulnérables pour leur permettre de surmonter les obstacles et d’améliorer ainsi leurs chances de se conformer à la réglementation.
		5. Comparer et distinguer les processus d’inspection et d’enquête.
		6. Décrire les documents qui peuvent être créés ou produits au cours d’une inspection ou d’une enquête (rapport d’inspection, questionnaire, historique de l’installation, exposé des faits).
		7. Expliquer l’importance de documenter de manière efficace et précise.
		8. Décrire ce que constitue une « preuve » et son utilisation dans le cadre de l’application de la loi.
		9. Expliquer la signification du terme « chaîne de possession ».
		10. Décrire les méthodes et les outils utilisés dans le cadre de l’application de la loi assurer le respect de la réglementation.
		11. Décrire les éléments essentiels d’une ordonnance.
		12. Expliquer l’importance de la Charte des droits et libertés dans le contexte d’application de la loi.
		13. Décrire le protocole pour pénétrer dans un logement privé.
		14. Décrire les procédures d’appel dans le contexte des ordres émis par les inspecteurs en santé publique et les médecins hygiénistes.

*Processus judiciaire*

* + 1. Décrire la procédure de préparation d’un dossier dans le cadre d’une poursuite en justice.
		2. Décrire le processus d’accusation.
		3. Dégager les éléments essentiels d’un résumé de jugement.
		4. Préparer une note d’information pour informer le gestionnaire de la nécessité de recourir à une action coercitive.
		5. Décrire la procédure utilisée pour signifier une ordonnance ou une citation à comparaître.
		6. Décrire la procédure utilisée pour obtenir une déclaration de témoin.
		7. Décrire le rôle d’un témoin expert.
		8. Décrire les meilleures pratiques pour agir à titre de témoin.

Santé publique environnementale : Défense des intérêts et éducation à la santé publique environnementale

*Défense des intérêts environnementaux*

* + 1. Expliquer l’importance de plaider en faveur de pratiques et de contrôles de santé publique environnementale rigoureux au sein de la communauté ou auprès du public et du gouvernement ou des législateurs.
		2. Nommer des occasions possibles de plaider en faveur d’une action structurelle et politique pour que les déterminants sociaux de la santé et l’équité en matière de santé soient pris en compte.
		3. Nommer des occasions possibles d’influencer les politiques et les contrôles de santé publique environnementale (par exemple, en se demandant comment l’ICISP peut exercer de l’influence en ce domaine).
		4. Nommer les moyens de plaider en faveur d’environnements plus sains et de meilleurs contrôles pour les groupes de population les plus vulnérables aux risques sanitaires et les moins bien armés pour défendre leurs propres intérêts.

*Éducation en santé publique environnementale*

* + 1. Expliquer l’objectif de l’éducation à la santé publique environnementale.
		2. Décrire la gamme des thèmes couverts en éducation de la santé publique environnementale.
		3. Expliquer les principes de l’éducation des adultes.
		4. Décrire les étapes de la conception d’un programme d’éducation.
		5. Traduire un rapport scientifique sur un sujet de santé publique environnementale en langage simple pour le grand public.
		6. Concevoir un processus d’évaluation pour un programme d’éducation.
		7. Décrire les différentes techniques pédagogiques qui peuvent servir à présenter l’information en insistant sur les avantages et les inconvénients de chacune d’entre elles.
		8. Rédiger des buts, des objectifs et un plan de cours pour un programme d’éducation.
		9. Animer une séance de formation en groupe afin d’atteindre les objectifs de formation spécifiés.
		10. Présenter et évaluer un programme d’éducation fondé sur des objectifs et des critères définis.
		11. Intégrer des stratégies culturellement adaptées — telles que l’interprétation linguistique, d’autres lieux d’enseignement, des possibilités d’exonération de droits de scolarité, des aides à l’alphabétisation, des méthodes pédagogiques alternatives — pour accroître l’accessibilité des groupes vulnérables aux programmes d’éducation à la santé publique environnementale.

# Compartiments environnementaux

Compartiments environnementaux : Qualité de l’air

*Qualité de l’air ambiant*

* + 1. Nommer les dangers et les risques liés aux polluants atmosphériques.
		2. Nommer les populations sensibles et vulnérables et les facteurs de risque spécifiques à prendre en compte (par exemple, la qualité et l’emplacement des logements, les moyens de transport) lors de la gestion des risques liés à la qualité de l’air pour ces populations.
		3. Décrire les sources de pollution de l’air ambiant
		4. Proposer des moyens d’utiliser les bases de données sur la qualité de l’air ambiant, telles que la cote air santé (CAS), pour éclairer les interventions en santé publique.
		5. Décrire les différents types de polluants atmosphériques dangereux qui menacent la santé publique ou qui peuvent être signalés à un agent d’hygiène du milieu (AHM) (par exemple, les principaux contaminants atmosphériques, les métaux lourds, les polluants organiques persistants, les substances toxiques, etc.)
		6. Nommer les sources communes de polluants atmosphériques en insistant sur les effets sur la santé des principaux polluants atmosphériques dangereux (oxydes d’azote, oxydes de soufre, ozone, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, sulfure d’hydrogène, etc.)
		7. Analyser les effets des principaux indicateurs de qualité de l’air (par exemple PM2.5, oxyde de soufre, sulfure d’hydrogène, oxydes d’azote, ozone et composés organiques volatils).
		8. Analyser les effets sur la santé humaine de l’exposition aux indicateurs de la qualité de l’air (par exemple PM2.5, oxyde de soufre, sulfure d’hydrogène, oxydes d’azote, ozone et composés organiques volatils).
		9. Expliquer les cycles atmosphériques des oxydes d’azote et des oxydes de soufre et leur lien avec les pluies acides.
		10. Expliquer les cycles atmosphériques du dioxyde de carbone et du méthane et leur lien avec l’effet de serre.
		11. Expliquer l’effet des polluants atmosphériques, qu’ils soient d’origine humaine ou naturelle (par exemple les incendies de forêt), sur le climat ou, plus localement, sur les conditions météorologiques et leur impact sur la santé.
		12. Expliquer les sources et les cycles atmosphériques des hydrocarbures.

*Communication sur les risques liés à la qualité de l’air ambiant*

* + 1. Expliquer ce qu’est la cote air santé (CAS) et comment elle est utilisée pour protéger la santé et diffuser des messages sanitaires à l’intention des populations à risque et de la population en général.
		2. Concevoir un plan de communication sur les risques destiné à informer différents publics (par exemple, les médias, le grand public, les groupes vulnérables, les responsables politiques) des problèmes liés à la qualité de l’air ambiant.

*Surveillance de la qualité de l’air ambiant*

* + 1. Expliquer le concept de modélisation de la dispersion atmosphérique et son utilisation en situation d’urgence de santé publique liée à la qualité de l’air ou lors d’une enquête sur des émissions atmosphériques anormales provenant de sources ponctuelles.
		2. Décrire les données requises dans le cadre d’un programme de surveillance de la qualité de l’air ambiant.
		3. Expliquer comment établir des normes de qualité de l’air ambiant à partir de revues de la littérature.
		4. Évaluer les risques sanitaires et formuler des recommandations sur les mesures de contrôle au point d’origine, sur la base de données de terrain.
		5. Évaluer les risques pour la santé et formuler des recommandations sur les mesures de contrôle pour les bassins d’air locaux et/ou les zones régionales plus vastes, sur la base de données de terrain.
		6. Élaborer des protocoles pour des enquêtes sur la qualité de l’air ambiant.
		7. Évaluer et prévoir les effets des différents gaz d’émission, sur la base de données de terrain.
		8. Décrire les types d’équipements d’analyse de l’air et les méthodes d’échantillonnage actuellement utilisés sur le terrain, en insistant sur leurs points forts et leurs limites.
		9. Décrire les variables associées aux saisons sur la qualité de l’air.
		10. Décrire les sources de contaminants atmosphériques provenant des industries, des communautés résidentielles et des systèmes de transport.
		11. Concevoir un programme d’échantillonnage de l’air ambiant en fonction d’un site, d’une situation et d’un objectif donnés.

*Qualité de l’air intérieur*

* + 1. Nommer les indicateurs utilisés dans la surveillance de la qualité de l’air à l’intérieur des bâtiments, y compris les écoles, les garderies, les établissements de soins de santé, les maisons, les lieux de travail, les théâtres, les logements privés, les patinoires et les installations aquatiques récréatives intérieures.
		2. Expliquer ce qu’est une qualité acceptable de l’air intérieur en fonction de la température et de l’humidité.
		3. Décrire les effets sur la santé des spores fongiques en suspension dans l’air, viables et non viables, et des pollens sur les populations sensibles (par exemple, les asthmatiques, les patients souffrant d’une maladie respiratoire sous-jacente).
		4. Nommer les divers aérosols associés à des maladies d’importance pour la santé publique (par exemple, la maladie du légionnaire).
		5. Nommer les composantes d’un système de ventilation mécanique et les facteurs nécessaires pour prendre des décisions lors de l’ajustement du débit d’air (par exemple, les filtres HEPA, les systèmes CVC).
		6. Décrire les systèmes de filtration de l’air et les contrôles de nettoyage pour les gaz, les particules et les micro-organismes viables.
		7. Expliquer les différents types de systèmes de chauffage (air pulsé, radiant, eau chaude, vapeur et électrique) en fonction de leur effet sur la qualité de l’air intérieur.
		8. Décrire les thermopompes et les problèmes qui y sont associés.
		9. Expliquer le confort thermique et les facteurs qui peuvent l’affecter.
		10. Nommer les contaminants intérieurs courants, notamment les particules, le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de carbone (CO2), les composés organiques volatils, les bioaérosols, le formaldéhyde et l’amiante (produits ménagers, matériaux de construction, fumée secondaire, etc.).
		11. Expliquer les effets aigus et chroniques sur la santé de divers polluants de l’air intérieur et gaz toxiques.
		12. Expliquer les sources et les quantités de contaminants provenant de diverses activités en intérieur (par exemple, les machines Zamboni, les sports motorisés en intérieur, l’entassement, et les clubs de tir en intérieur).

*Tests de la qualité de l’air intérieur*

* + 1. Décrire les forces, les faiblesses et l’utilité des différents types de méthodes d’échantillonnage de l’air intérieur.
		2. Étalonner, utiliser et lire les appareils d’analyse de la qualité de l’air intérieur.
		3. Expliquer le fonctionnement des instruments courants et des enregistreurs de données pour mesurer les particules, le CO, le CO2, les composés organiques volatils, les bioaérosols, le formaldéhyde, le radon, l’amiante, la température, l’humidité relative et le confort thermique.

*Collecte de données et analyse de la qualité de l’air intérieur*

* + 1. Établir un protocole d’enquête sur la qualité de l’air intérieur, comprenant la conception de sondages, de questionnaires, de méthodes d’échantillonnage et le choix du matériel d’échantillonnage.
		2. Évaluer les types de preuves nécessaires pour les procédures judiciaires liées aux problèmes de qualité de l’air intérieur.
		3. Interpréter les lignes directrices relatives à la qualité de l’air intérieur en continu en fonction de leur importance pour la santé publique.
		4. Nommer les niveaux des limites d’exposition pour divers polluants de l’air intérieur et gaz toxiques.
		5. Évaluer les différentes sources de lignes directrices sur la qualité de l’air intérieur.
		6. Concevoir un programme d’échantillonnage de la qualité de l’air intérieur en fonction d’un site et d’une situation donnés.

Compartiments environnementaux : Eau

*Eau potable dangers et réglementation*

* + 1. Nommer les principaux risques et maladies biologiques, chimiques et physiques liés à l’eau potable au Canada.
		2. Nommer les sources d’eau potable et les dangers associés à chacune d’entre elles.
		3. Décrire les indicateurs biologiques utilisés dans l’analyse de l’eau potable.
		4. Décrire les limites de l’utilisation d’indicateurs biologiques pour l’analyse de l’eau potable.
		5. Expliquer les objectifs esthétiques associés à l’eau potable.
		6. Nommer les paramètres chimiques courants contrôlés dans l’eau potable.
		7. Nommer les concentrations maximales acceptables (CMA) courantes associées à l’eau potable.
		8. Interpréter les résultats des analyses bactériennes et chimiques d’un rapport de laboratoire, établi à partir des Recommandations pour la qualité de l’eau potable au Canada, en insistant sur l’importance de ces résultats pour la santé publique.
		9. Démontrer la procédure de prélèvement d’un échantillon d’eau potable.
		10. Décrire les risques pour la santé publique associés à la rupture d’une canalisation d’eau, en insistant sur la réponse appropriée en cas de rupture d’une canalisation d’eau.
		11. Décrire les événements et les conditions qui peuvent justifier un ordre d’ébullition de l’eau ou un avis concernant la qualité de l’eau potable.
		12. Décrire l’importance des ordres et des avis de santé publique concernant la qualité de l’eau potable.
		13. Décrire les diverses précautions et mesures que doivent prendre différents établissements (cabinet dentaire, école, résidence privée, maison de soins de longue durée) en réponse à un ordre ou à un avis concernant la qualité de l’eau potable.
		14. Concevoir un programme d’échantillonnage d’eau potable en fonction d’un site et d’une situation donnés.
		15. Décrire les éléments essentiels de la protection des eaux de source.
		16. Expliquer les types de lignes directrices, de normes, de règlements et d’objectifs relatifs à l’eau potable au Canada.

*Eau potable Distribution et traitement*

* + 1. Décrire l’équipement utilisé dans les installations et usines de traitement de l’eau.
		2. Décrire les types d’équipements utilisés pour traiter l’eau dans les petits systèmes et les systèmes privés.
		3. Décrire les caractéristiques clés des principaux types de puits (creusés, forés, tubulaires, fosses de visite).
		4. Expliquer les différences de construction entre les principaux types de puits (par exemple, justification, méthode, profondeur, équipement utilisé).
		5. Décrire les sources possibles de contamination des puits et l’importance de bien choisir l’emplacement d’un puits.
		6. Expliquer le concept d’eaux souterraines sous influence directe (ESSID).
		7. Expliquer ce que sont les jonctions fautives et leur importance pour la santé publique.
		8. Expliquer ce qu’est un programme de contrôle des jonctions fautives et son importance pour l’eau potable.
		9. Décrire les processus physiques, chimiques et biologiques utilisés dans les usines de traitement de l’eau potable.
		10. Décrire les procédés de traitement de l’eau employés pour les petits systèmes et les systèmes privés.
		11. Décrire les équipements de traitement de l’eau au point d’utilisation et au point d’entrée, en insistant sur leurs limites.
		12. Expliquer les composantes d’un système de distribution d’eau potable, en insistant sur les risques associés.
		13. Expliquer l’approche à barrières multiples pour les systèmes d’eau potable, y compris les types de barrières.
		14. Expliquer ce que sont les sous-produits de désinfection et comment ils se forment dans l’eau potable.
		15. Expliquer l’importance pour la santé publique des sous-produits de désinfection dans l’eau potable.
		16. Expliquer ce qu’est le temps de contact (TC) et son rapport avec le traitement de l’eau.
		17. Décrire la réduction logarithmique et son rapport avec le traitement de l’eau.

*Eaux de surface, côtières et souterraines : législation*

* + 1. Nommer les lois nationales, provinciales et municipales qui régissent la qualité des eaux de surface, des eaux souterraines et des eaux côtières.

*Eaux de surface, côtières et souterraines : Chimie et hydrologie*

* + 1. Décrire les cycles hydrologiques naturels, les principaux cycles des nutriments et les principaux cycles des métaux.
		2. Expliquer l’importance des critères physiques, chimiques et biologiques, du point de vue de la santé environnementale, utilisés pour caractériser la qualité des eaux de surface, des eaux côtières et des eaux souterraines.
		3. Décrire les méthodes d’analyse en laboratoire et sur le terrain utilisées pour quantifier les critères de qualité de l’eau.
		4. Décrire les facteurs qui influencent le sort et le transport des contaminants dans les aquifères et les bassins versants.

*Eaux de surface, côtières et souterraines : contamination*

* + 1. Nommer les sources de contamination naturelles ou humaines des eaux souterraines et de surface dans les bassins versants urbains, suburbains et ruraux.
		2. Nommer les risques physiques, chimiques (y compris les nutriments) et biologiques généralement associés aux sources et activités de contamination naturelle et humaine.
		3. Décrire les maladies susceptibles d’être transmises par des eaux de surface contaminées.
		4. Décrire les effets néfastes sur la santé publique qui peuvent résulter de l’ingestion et de l’exposition à divers contaminants des eaux de surface.
		5. Expliquer comment l’homme peut être exposé aux contaminants circulant dans les eaux de surface, les eaux souterraines et les eaux côtières.

*Installations aquatiques récréatives : inspection*

* + 1. Décrire les risques de maladie, de blessure ou de décès auxquels les baigneurs sont exposés dans les installations aquatiques récréatives.
		2. Décrire les maladies couramment associées aux installations aquatiques récréatives, les infections préoccupantes, les modes de transmission et les mesures de prévention.
		3. Expliquer la législation et/ou les lignes directrices applicables aux installations aquatiques récréatives.
		4. Expliquer les raisons qui justifieraient une nouvelle inspection des installations aquatiques récréatives.
		5. Expliquer l’importance pour la santé publique des accidents avec exposition à du sang, des fluides corporels, des vomissures et des matières fécales dans les installations aquatiques récréatives.
		6. Décrire les procédures d’intervention en cas d’accident fécal, de vomissement, de sang et d’écoulement de fluides corporels.
		7. Expliquer l’importance des valeurs CT dans le traitement de l’eau dans les installations aquatiques récréatives.
		8. Communiquer les éléments d’un plan de sécurité d’une installation aquatique récréative, dont l’équipement requis et les procédures d’urgence.

*Installations aquatiques récréatives : exploitation des installations*

* + 1. Décrire le fonctionnement et les obligations des installations aquatiques récréatives et des équipements associés au regard de la protection de la santé publique.
		2. Décrire les fonctions de l’équipement utilisé dans le traitement des installations aquatiques récréatives, y compris le fonctionnement des filtres, des pompes, des drains et des débitmètres.
		3. Décrire les effets de la chimie et de la température de l’eau par rapport aux fourchettes prévues et à la gestion des installations aquatiques récréatives.
		4. Expliquer la chimie du chlore et sa relation avec les contaminants, le nombre de baigneurs, le potentiel d’oxydoréduction et les effets du pH.
		5. Décrire le chlore libre, le chlore total, les chloramines, la chloration au point critique, la chloration concentrée et la superchloration, ainsi que leur importance pour la santé publique.
		6. Expliquer les systèmes de distribution automatisés en insistant sur les aspects relatifs à leur fonctionnement et à leur entretien.
		7. Décrire les autres produits chimiques couramment utilisés dans les piscines, notamment les dégraissants, les antimousses, les floculants, les algicides, les agents séquestrants, les clarificateurs et les oxydants sans chlore.
		8. Expliquer le rôle et l’utilisation des désinfectants dans les installations aquatiques récréatives.
		9. Décrire les procédés de désinfection secondaire (notamment l’ozone et la lumière ultraviolette) en insistant sur les questions de sécurité liées à leur installation et à leur fonctionnement.
		10. Décrire l’utilisation de l’acide cyanurique en insistant sur ses effets et les préoccupations qui y sont liées.
		11. Expliquer la formation d’un biofilm en insistant sur les risques qui y sont associés.
		12. Décrire les problèmes associés à la qualité de l’air intérieur dans une installation aquatique récréative.
		13. Décrire le fonctionnement des piscines à vagues et des toboggans aquatiques en insistant sur les problèmes qui y sont associés.
		14. Décrire les exigences relatives à l’entretien des installations aquatiques récréatives, y compris les terrasses, les couloirs, les douches, les toilettes et les saunas.

*Installations aquatiques récréatives : surveillance et application de la loi*

* + 1. Expliquer les motifs justifiant la fermeture d’installations aquatiques récréatives.
		2. Démontrer le processus d’inspection d’une installation aquatique récréative.
		3. Démontrer les procédures, les techniques et l’équipement utilisés pour l’analyse de l’eau dans les installations aquatiques récréatives.
		4. Expliquer les tests chimiques et la fréquence des tests requis pour le contrôle des installations aquatiques récréatives.
		5. Nommer les facteurs qui influencent la précision des résultats des tests chimiques et des réactifs dans les installations aquatiques récréatives.
		6. Expliquer pourquoi il est nécessaire de consigner tous les résultats d’essais chimiques et toutes les observations effectuées dans les installations aquatiques récréatives.
		7. Décrire les procédures de prélèvement d’échantillons d’eau dans les installations aquatiques récréatives pour analyse en laboratoire.
		8. Expliquer les avantages d’un programme d’échantillonnage bactériologique
		9. Interpréter les résultats d’une analyse de l’eau en laboratoire et expliquer les décisions à prendre, relatives au fonctionnement de la piscine, sur la base de ces résultats.

*Installations aquatiques récréatives : équipements de sécurité et procédures d’urgence*

* + 1. Décrire l’équipement de secours et de sauvetage obligatoire dans les installations aquatiques récréatives.
		2. Décrire les risques associés au piégeage et expliquer la nécessité d’entretenir les dispositifs et équipements de protection.
		3. Décrire les exigences en matière de signalisation pour les installations aquatiques récréatives.
		4. Décrire les caractéristiques de sécurité d’un spa ou d’une cuve thermale, y compris la température maximale.
		5. Décrire les risques électriques associés aux installations aquatiques récréatives.
		6. Décrire les procédures de manipulation sûre des produits chimiques pour les usagers de la piscine.
		7. Décrire les conditions de sécurité du stockage des produits chimiques et les interactions chimiques possibles en cas de stockage et de manipulation incorrects, en se référant aux normes de santé et de sécurité au travail, au code de la construction, au code de prévention des incendies et au système d’information sur les matières dangereuses utilisées au travail.
		8. Décrire l’élaboration et les composantes d’un plan de sécurité pour une installation récréative, dont les qualifications des sauveteurs, s’il y a lieu.

Compartiments environnementaux : Sols

*Sciences, principes, évaluation et gestion*

* + 1. Décrire les caractéristiques chimiques, physiques et biologiques de divers types de sols.
		2. Décrire le sort et le transport des contaminants dans le sol, par exemple les substances organiques, les substances inorganiques, les vapeurs, les microbes, etc.
		3. Décrire le mouvement des liquides et des vapeurs dans le sol en tenant compte des différentes caractéristiques du sol et des conditions environnementales, par exemple les températures saisonnières, la porosité, la conductivité hydraulique, la percolation, les aquifères, l’évapotranspiration, etc.
		4. Comparer et distinguer les méthodes de compostage.
		5. Décrire les risques pour la santé que peuvent présenter les légumes cultivés dans un sol contaminé.
		6. Décrire les méthodes de gestion et d’assainissement de la contamination du sol, par exemple l’enlèvement, les traitements, l’évitement, etc.

*Évaluation et gestion des sites contaminés*

* + 1. Expliquer les trois phases d’une évaluation environnementale de site (EES).
		2. Décrire le rôle éventuel de la santé publique dans une évaluation environnementale de site.
		3. Distinguer l’étude d’impact environnemental de l’évaluation d’impact sur la santé.
		4. Expliquer la procédure d’échantillonnage du sol en insistant sur les exigences relatives aux différents groupes de contaminants, par exemple les produits chimiques inorganiques, les produits pétroliers, etc.
		5. Comparer et distinguer les méthodes d’assainissement des sols.
		6. Nommer les bases de données utiles et applicables à la contamination et à l’assainissement des sols.

*Agents physiques*

* + 1. Décrire la nature et les types de radiation.
		2. Expliquer le processus de désintégration radioactive.
		3. Nommer les produits types de la désintégration radioactive.
		4. Nommer les voies d’exposition aux rayonnements.
		5. Comparer et distinguer les rayonnements créés par l’homme et les rayonnements naturels.
		6. Préciser les procédures de dépistage du radon dans les maisons résidentielles et les bâtiments publics (les écoles, par exemple).
		7. Expliquer les techniques d’atténuation du radon dans les maisons résidentielles et les bâtiments publics (les écoles, par exemple)
		8. Examiner la vulnérabilité de groupes de populations à une forte exposition au radon
		9. Nommer les obstacles à la réduction de l’exposition au radon pour les groupes vulnérables.

*Gestion des déchets solides*

* + 1. Décrire les différents types de déchets et d’installations de gestion des déchets
		2. Nommer les diverses sources de même que les composantes et catégories du flux de déchets.
		3. Décrire les exigences en matière de stockage, de transport et d’élimination des différents composants du flux de déchets.
		4. Décrire les diverses techniques utilisées pour prévenir la migration hors site de micro-organismes, de produits chimiques, de lixiviat, de particules, de gaz et de vermine.

*Gestion des déchets biologiques et biomédicaux*

* + 1. Présenter un calendrier type des déchets dans le flux de déchets biologiques et biomédicaux.
		2. Décrire les méthodes utilisées pour le stockage et l’élimination en toute sécurité des déchets biomédicaux.
		3. Décrire l’équipement utilisé pour la distribution et le transport en toute sécurité des déchets biomédicaux.
		4. Nommer les maladies transmissibles à la suite d’une infection par des déchets biomédicaux.
		5. Expliquer les raisons pour lesquelles les déchets biomédicaux sont répertoriés et codés par couleur.
		6. Décrire les méthodes utilisées pour rendre les déchets biomédicaux non infectieux.

*Gestion des déchets liquides : secteur municipal*

* + 1. Décrire les volumes, les caractéristiques et la composition des déchets municipaux liquides.
		2. Décrire, dans l’ordre, les processus de traitement des déchets liquides utilisés par diverses municipalités.
		3. Décrire les processus mécaniques, biologiques et chimiques de traitement des déchets liquides utilisés par diverses municipalités.
		4. Décrire les critères biologiques et chimiques acceptables pour les effluents liquides traités.
		5. Évaluer les problèmes environnementaux et de santé publique liés aux systèmes de collecte et de traitement des déchets liquides.
		6. Décrire les types de traitements prévus pour chacun des niveaux de déchets liquides (par exemple, primaire, secondaire et tertiaire).
		7. Décrire les méthodes d’élimination des eaux pluviales et des eaux usées industrielles et les problèmes de santé publique qu’elles posent.

*Gestion des déchets liquides : secteur privé*

* + 1. Présenter les exigences relatives à la construction de systèmes d’évacuation des eaux usées lorsqu’il n’existe pas d’installations municipales à cet effet (par exemple, pour les habitations privées, les petites industries et les petits lotissements).
		2. Décrire les processus biologiques des systèmes d’évacuation des eaux usées pour les habitations privées, les petites industries et les petits lotissements ne disposant pas d’installations municipales de traitement des eaux usées.
		3. Présenter les facteurs à prendre en compte dans la conception et la construction de systèmes privés d’évacuation des eaux usées (conditions du sol, nappes phréatiques, matériaux de construction, dimensions, pentes, profondeur du sol, etc.)
		4. Expliquer la procédure d’inspection et d’approbation d’un système privé d’évacuation des eaux usées.
		5. Nommer les problèmes courants des systèmes privés d’évacuation des eaux usées et décrire les moyens d’y remédier.
		6. Expliquer comment effectuer une évaluation de site.
		7. Expliquer comment effectuer un essai de perméabilité.
		8. Discuter de la législation applicable à l’évacuation des eaux usées privées, en insistant sur les mesures à prendre en cas de défaillance d’un système d’évacuation privé. Expliquer la fonction d’appareils et accessoires de plomberie.
		9. Décrire le processus d’enquête sanitaire.
		10. Décrire la procédure à suivre pour mener une enquête environnementale sur le mauvais fonctionnement d’un système d’assainissement privé.

Compartiments environnementaux : Aliments

*Histoire des maladies d’origine alimentaire et de l’inspection de la salubrité des aliments*

* + 1. Discuter de l’histoire des maladies d’origine alimentaire en insistant sur l’importance de la santé publique à l’heure actuelle.
		2. Discuter des origines de l’inspection internationale et nationale de la salubrité des aliments en insistant sur l’importance de la santé publique à l’heure actuelle.

*Aliments du monde, manipulation des aliments et culture alimentaire*

* + 1. Présenter l’agriculture alimentaire, la fabrication industrielle de produits alimentaires et les pratiques de manipulation des aliments en insistant sur les concepts culturels.
		2. Expliquer comment les concepts et les pratiques culturels, en ce qui a trait aux aliments importés et aux cultures alimentaires du monde pratiquées au Canada, ont une incidence sur la santé publique nationale.
		3. Analyser comment les déterminants sociaux de la santé affectent et sont affectés par les pratiques alimentaires culturelles des populations vulnérables, en insistant sur la nécessité de concilier ces pratiques avec les objectifs de santé publique environnementale.

*Salubrité des aliments*

* + 1. Décrire les courbes de croissance des pathogènes alimentaires et leur environnement (pH, aw, température, salinité, etc.), y compris la production de toxines.
		2. Donner des exemples de types de contamination alimentaire (biologique, chimique, physique).
		3. Donner des exemples de modes de contamination des aliments.
		4. Définir les termes clés, dont « aw » (et sa signification par rapport à la croissance des micro-organismes) et « pH » (et sa signification par rapport à la croissance des micro-organismes).
		5. Décrivez ce que l’on entend par « zone de température dangereuse ».
		6. Comparer et distinguer l’efficacité des méthodes courantes de conservation des aliments à haut risque.
		7. Expliquer l’importance pour la santé publique des additifs alimentaires courants.
		8. Expliquer les six facteurs qui influencent la croissance microbienne dans les aliments (FAT TOM).

*Dépôts d’aliments : Design, structure, équipement et inspection*

* + 1. Présenter les exigences à respecter dans la préparation des aliments pour prévenir les maladies d’origine alimentaire.
		2. Présenter les méthodes utilisées lors de l’inspection d’un établissement alimentaire.
		3. Concevoir un programme d’échantillonnage en fonction d’un site et d’une situation dans un établissement alimentaire.
		4. Expliquer la procédure de saisie et de condamnation des denrées alimentaires.
		5. Nommer les critères qui justifieraient la fermeture d’un établissement alimentaire.
		6. Nommer les « risques pour la santé » d’un établissement alimentaire.
		7. Décrire les processus d’identification des dangers et de caractérisation des risques utilisés lors de l’inspection d’un établissement alimentaire.
		8. Démontrer les différentes méthodes d’étalonnage d’un thermomètre alimentaire.

*Système HACCP et planification de la salubrité alimentaire*

* + 1. Expliquer les principes sous-tendant l’analyse de risques.
		2. Expliquer les principes qui sous-tendent le concept de points de contrôle critiques.
		3. Expliquer comment concevoir ou créer un plan HACCP pour un établissement alimentaire.
		4. Expliquer comment procéder à une évaluation de la sécurité alimentaire d’un établissement alimentaire fondée sur la méthode HACCP.
		5. Discuter de l’importance, sur le plan de la santé publique, de la conformité de l’exploitant à la réglementation concernant l’élaboration et le respect d’un plan écrit de salubrité des aliments dans un établissement alimentaire.
		6. Décrire les stratégies que les exploitants d’établissements alimentaires peuvent utiliser pour améliorer et promouvoir la salubrité des aliments.
		7. Décrire les stratégies visant à aider les exploitants, susceptibles de se heurter à des difficultés liées aux déterminants sociaux de la santé, à mettre en œuvre ces stratégies.

*Législation : provinciale, fédérale et internationale*

* + 1. Expliquer les principes et la raison d’être de la législation en matière de salubrité des aliments.
		2. Expliquer les méthodes d’utilisation de la législation alimentaire pour effectuer une évaluation de la salubrité des aliments.
		3. Expliquer les forces et les faiblesses de l’application de la législation et de la mise en conformité.
		4. Déterminer les obstacles auxquels se heurte l’opérateur ou le client et qui peuvent compromettre sa capacité à se conformer à la réglementation.
		5. Nommer les services et les aides à la disposition des opérateurs ou clients vulnérables pour leur permettre de surmonter les obstacles et d’améliorer ainsi leurs chances de se conformer à la réglementation.

*Maladie d’origine alimentaire et rappel d’aliments*

* + 1. Décrire les symptômes, les périodes d’incubation, les réservoirs et les modes de transmission des différentes maladies d’origine alimentaire.
		2. Expliquer les causes possibles d’une maladie d’origine alimentaire.
		3. Expliquer les procédures d’enquête sur les maladies d’origine alimentaire.
		4. Présenter le protocole et les procédures d’échantillonnage des matières de vidange des victimes de maladies d’origine alimentaire.
		5. Expliquer le processus et les procédures de traitement des manipulateurs de denrées alimentaires présentant des cas suspectés ou confirmés de maladies d’origine alimentaire.
		6. Décrire les stratégies permettant de travailler efficacement avec les manipulateurs d’aliments et leurs employeurs lorsque certains facteurs liés aux déterminants sociaux de la santé peuvent nuire au respect des règles.
		7. Nommer et évaluer les dossiers à conserver dans le cadre des enquêtes sur les maladies d’origine alimentaire.
		8. Expliquer l’objectif et les motifs d’un rappel d’aliment.
		9. Décrire la procédure de rappels d’aliments.

# Environnements bâtis

Environnements bâtis : Environnements communautaires sains

*Planification communautaire : environnements bâtis sains*

* + 1. Décrire le but, le processus et les composantes de la planification communautaire.
		2. Définir les termes clés, dont « environnement bâti ».
		3. Expliquer les caractéristiques d’un « environnement bâti sain » (par exemple, rues complètes, croissance intelligente, utilisation mixte, logement sain, accès aux espaces verts, environnements alimentaires, options de transport).
		4. Examiner l’environnement social comme un environnement distinct dont les caractéristiques ont une incidence sur l’environnement bâti (et sont affectées par celui-ci).
		5. Décrire le rôle et la contribution de l’autorité sanitaire à la planification communautaire.
		6. Donner la justification de santé publique et les résultats visés pour la planification d’un environnement bâti sain.
		7. Expliquer un projet de plan de développement du point de vue de la santé publique.

*Aménagement du territoire, demande de subdivision et examen*

* + 1. Expliquer le processus d’examen de l’aménagement du territoire et ses composantes (application du cas, analyse du site, application des connaissances, évaluation des risques).
		2. Décrire les éléments clés associés aux différentes catégories de l’utilisation du territoire (agriculture, résidentiel, commercial, industriel, réserve).
		3. Expliquer le concept d’incompatibilité d’utilisation des terrains.
		4. Définir les termes clés, dont « propre au site », « population susceptible » et « aptitude de site ».
		5. Expliquer les caractéristiques du site nécessaires à l’évaluation d’un plan (utilisation prévue du terrain et utilisation des terres avoisinantes, sols, topographie, climat, nappe phréatique).
		6. Expliquer pourquoi il est important de recenser les populations sensibles dans le cadre de l’aménagement du territoire.
		7. Faire la distinction entre les besoins en services municipaux et non municipaux lors de l’évaluation d’un projet de développement.
		8. Expliquer comment le caractère adéquat d’un site est lié à l’aménagement du territoire.
		9. Expliquer les raisons pour lesquelles les données topographiques du site sont évaluées dans le cadre de l’aménagement du territoire.
		10. Expliquer la relation entre l’approvisionnement en eau potable, les aquifères et l’aménagement du territoire.
		11. Expliquer la relation entre la conception ou l’exploitation des systèmes d’élimination des déchets solides et liquides et l’aménagement du territoire.
		12. Expliquer l’importance du retrait pour la protection de la santé publique.
		13. Expliquer les types de retrait qui peuvent être nécessaires lors de l’examen d’un plan d’aménagement du territoire dans une perspective de santé publique (bruit, air, eau, égouts, type d’aménagement du territoire, droit de passage, services publics, décharges).
		14. Expliquer les principaux facteurs d’évaluation des retraits (types d’installations, sources de polluants ou facteurs de risque pour la santé).
		15. Nommer les sources possibles de pollution des eaux de surface ou des eaux potables dues aux projets d’aménagement du territoire et les facteurs susceptibles d’influer sur la décision relative à l’examen des projets.
		16. Analyser la relation entre le bruit et l’aménagement du territoire.
		17. Analyser la relation entre la qualité de l’air et l’aménagement du territoire.
		18. Expliquer l’importance, sur le plan de la santé publique, de la gestion des eaux pluviales dans le cadre de l’aménagement du territoire.

*Logement*

* + 1. Examiner la législation utilisée pour contrôler les problèmes de logement.
		2. Nommer les conditions de logement susceptibles de nuire à la santé.
		3. Nommer les risques pour la santé dans les quartiers résidentiels.
		4. Décrire le rôle des ministères et des organismes gouvernementaux susceptibles d’être concernés par les plaintes en matière de logement.
		5. Nommer les moyens d’établir des partenariats avec les ministères et les organismes gouvernementaux afin de multiplier les possibilités de collaboration et de sensibilisation et trouver des solutions aux problèmes de logement connus.
		6. Décrire les normes sanitaires susceptibles d’être utilisées dans le cadre des inspections et des interventions en matière de logement.
		7. Décrire les mesures adéquates à prendre pour résoudre les problèmes de logement constatés, en veillant à tenir compte des déterminants sociaux de la santé (par exemple, pour éviter qu’une personne ne se retrouve sans abri en la retirant d’une situation de logement dangereuse).
		8. Décrire les exigences prévues par la loi en ce qui a trait au « droit d’entrée » dans les logements locatifs et les logements occupés par leur propriétaire.

Environnements bâtis : Installations publiques et communautaires

*Garderies*

* + 1. Définir les termes clés, dont « garderie ».
		2. Décrire les différents types de plaintes qui peuvent être signalées à un inspecteur en santé publique certifié concernant les garderies.
		3. Décrire les risques sanitaires liés aux structures d’accueil des enfants.
		4. Expliquer les étapes de la prévention de la propagation des maladies transmissibles dans une garderie.
		5. Nommer les mesures typiques de prévention des blessures dans les garderies.
		6. Nommer les types d’assainisseurs et de désinfectants utilisés dans les différentes parties des garderies, en insistant sur l’usage et l’efficacité de chacun d’entre eux.
		7. Nommer la législation de votre juridiction qui régit les garderies.

*Établissements de soins pour adultes*

* + 1. Définir les termes clés, dont « établissement de soins pour adultes ».
		2. Nommer les types d’établissements de soins pour adultes qui existent.
		3. Décrire les différents types de plaintes qui peuvent être signalées à un inspecteur en santé publique certifié concernant les établissements de soins pour adultes.
		4. Décrire les risques sanitaires liés aux établissements de soins pour adultes.
		5. Expliquer les étapes de la prévention de la propagation des maladies transmissibles dans un établissement de soins pour adultes.
		6. Nommer les mesures typiques de prévention des blessures dans les établissements de soins pour adultes.
		7. Nommer les types d’assainisseurs et de désinfectants utilisés dans les différentes parties des établissements de soins pour adultes, en insistant sur l’usage et l’efficacité de chacun d’entre eux.

*Établissements de services personnels*

* + 1. Définir les termes clés, dont « établissements de soins personnels ».
		2. Nommer les types de secteurs d’activité pouvant être regroupés sous le terme « établissements de services personnels ».
		3. Décrire les risques sanitaires liés aux établissements de services personnels.
		4. Expliquer les risques pour la santé des différents types de services personnels.
		5. Expliquer les mesures de contrôle nécessaires qu’un établissement de services personnels doit mettre en œuvre pour prévenir les infections et les blessures liées à un service.
		6. Expliquer les exigences en matière de désinfection critiques et non critiques des équipements utilisés dans les établissements de services personnels.
		7. Décrire les procédures de désinfection et de stérilisation obligatoires dans les services personnels.

*Installations pour animaux*

* + 1. Nommer les différents types d’installations pour animaux.
		2. Décrire les problèmes de santé publique liés aux différents types d’exploitation d’installations pour animaux.
		3. Expliquer les composantes d’un programme de contrôle des déchets, y compris l’élimination des animaux morts dans une installation pour animaux donnée.
		4. Expliquer les exigences en matière de retrait pour les différents types d’installations pour animaux, en insistant sur les justifications de ces retraits.
		5. Expliquer les risques sanitaires liés aux élevages intensifs.
		6. Expliquer les mesures de contrôle de l’environnement pour les maladies infectieuses et contagieuses, telles que la grippe aviaire, dans les installations pour animaux.

*Installations récréatives*

* + 1. Décrire l’environnement bâti et les services (ex. nourriture, eau, élimination des déchets) d’un parc ou d’un camp de loisirs.
		2. Décrire le terrain et l’aménagement appropriés d’un parc ou d’un camp de loisirs.
		3. Expliquer les risques environnementaux naturels auxquels les clients d’un parc ou d’un camp de loisirs peuvent être exposés.
		4. Décrire les différents types de plaintes qui peuvent être signalées à un inspecteur en santé publique certifié concernant les installations récréatives.

*Installations de chantier*

* + 1. Décrire l’environnement bâti et les services (ex. nourriture, eau, élimination des déchets) d’un chantier.
		2. Décrire le terrain et l’aménagement appropriés d’un chantier.
		3. Décrire les risques sanitaires liés aux installations de chantier.
		4. Décrire les différents types de plaintes qui peuvent être signalées à un inspecteur en santé publique certifié concernant les installations de chantier.

# Compétences essentielles :

Compétences essentielles : Sciences de la santé publique

* + 1. Évaluer et expliquer une série de concepts des sciences de la santé publique : l’état de santé des populations, les inégalités en matière de santé, les déterminants de la santé et de la maladie, les stratégies de promotion de la santé, de prévention des maladies et des blessures et de protection de la santé, ainsi que les facteurs qui influencent la prestation et l’utilisation des services de santé.
		2. Évaluer et expliquer les concepts relatifs à l’histoire, à la structure et aux interactions des services de santé publique et de soins de santé à l’échelle locale, provinciale, territoriale, nationale et internationale.
		3. Mettre en pratique les sciences de la santé publique.
		4. S’appuyer sur des données probantes et la recherche pour étayer les politiques et les programmes de santé.
		5. Continuer à se former tout au long de la vie dans le domaine de la santé publique.

Compétences essentielles : Évaluation et analyse

* + 1. Reconnaître qu’une préoccupation ou un problème de santé existe.
		2. Nommer les sources d’information pertinentes et appropriées, y compris les atouts et les ressources de la collectivité.
		3. Collecter, stocker, extraire et utiliser des données exactes et utiles sur les questions de santé publique.
		4. Analyser les données afin de déterminer les incidences, les utilisations, les lacunes et les limites pertinentes.
		5. Déterminer le sens des données en tenant compte des contextes éthiques, politiques, scientifiques, socioculturels et économiques actuels.
		6. Recommander des mesures spécifiques à apporter aux lois, fondées sur l’analyse de données.

Compétences essentielles : Planification, mise en œuvre et évaluation des politiques et des programmes

* + 1. Décrire certains des moyens énoncés dans les politiques et les programmes pour répondre à un problème de santé publique spécifique.
		2. Décrire les implications des choix en matière de politiques et programmes, notamment ceux s’adressant aux déterminants de la santé, et recommander ou choisir une piste d’action.
		3. Élaborer un plan de mise en œuvre suivant l’information pertinente, les lois, les procédures de planification des mesures d’urgence, la réglementation et les politiques.
		4. Mettre en œuvre une politique ou un programme et/ou prendre les mesures appropriées pour gérer un problème de santé publique spécifique.
		5. Démontrer les habiletés requises pour mettre en œuvre des directives efficaces concernant les pratiques.
		6. Évaluer une mesure, une politique ou un programme.
		7. Établir et respecter les priorités pour optimiser les résultats en fonction des ressources disponibles.
		8. Remplir des rôles fonctionnels dans le cas de situations d’urgence menaçant la santé publique.

Compétences essentielles : Partenariats, collaboration et défense des intérêts

* + 1. Déterminer les partenaires pouvant contribuer à la résolution des problèmes de santé publique et collaborer avec eux.
		2. Utiliser les habiletés de renforcement d’équipe, de négociation, de gestion de conflit et de gestion de groupes pour établir des partenariats.
		3. Concilier les divers intérêts visant l’amélioration de la santé et du bien-être et favoriser l’allocation des ressources.
		4. Défendre les politiques et les services de santé publique qui favorisent et protègent la santé des individus et des collectivités.

Compétences essentielles : Diversité et inclusion

* + 1. Reconnaître la façon dont les déterminants de la santé (biologiques, sociaux, culturels, économiques et physiques) jouent sur la santé et le bien-être de groupes de population spécifiques.
		2. Tenir compte de la diversité de la population dans la planification, de la mise en œuvre, de l’adaptation et de l’évaluation des programmes et des politiques de santé publique.
		3. Appliquer des approches culturellement pertinentes et adaptées à des personnes issues de milieux culturels, de niveaux de scolarité et de niveaux socioéconomiques différents, et d’individus, peu importe l’âge, le sexe, l’orientation sexuelle et l’état de santé ou d’incapacité.

Compétences essentielles : Communication

* + 1. Communiquer efficacement avec des individus, des familles, des groupes, des communautés et des collègues.
		2. Adapter l’information pour les publics professionnels, non professionnels et communautaires.
		3. Mobiliser les individus et les collectivités en utilisant les médias, les ressources communautaires et les techniques de marketing social appropriés.
		4. Utiliser les technologies modernes pour communiquer efficacement.

Compétences essentielles : Leadership

* + 1. Décrire la mission et les priorités de l’organisation de santé publique où l’on travaille et les appliquer.
		2. Contribuer à la définition de valeurs clés et d’une vision commune pour la planification et la mise en œuvre de programmes et politiques de santé publique dans la collectivité.
		3. Appliquer les principes d’éthique de la santé publique pour dicter son propre comportement, guider celui des autres et gérer l’information et les ressources.
		4. Contribuer à l’apprentissage en équipe et au sein de l’organisation pour atteindre les objectifs de santé publique.
		5. Contribuer au maintien des normes de rendement de l’organisation.
		6. Renforcer les capacités communautaires par le partage de connaissances, d’outils, d’expertise et d’expérience.

## ANNEXE A : Cadre à trois niveaux

***Niveau 1 : Résultats du programme***

* + - 1. Relier les concepts et indicateurs clés, y compris l’état de santé des populations et les déterminants de la santé et de la maladie, à des stratégies efficaces de protection et de promotion de la santé.
			2. Évaluer les effets de la structure et de l’interaction actuelles et historiques de la santé publique sur la prestation et l’utilisation des services de santé locaux, provinciaux, territoriaux et nationaux.
			3. Évaluer les dangers pour la santé environnementale afin d’identifier les stratégies appropriées d’atténuation, de gestion et de conformité.
			4. Examiner les contextes éthiques, politiques, scientifiques, socioculturels, technologiques, environnementaux et économiques actuels afin d’éclairer les recommandations en matière de santé publique.
			5. Intégrer les principes et les considérations de la science et de la santé publique dans la caractérisation, la réponse et la communication des risques pour la santé.
			6. Modéliser les principes, les pratiques et les précautions de la prévention et du contrôle des infections (PCI).
			7. Utiliser des données probantes et appliquer la législation pertinente pour traiter les questions de santé publique.
			8. Utiliser les outils de recherche et l’analyse de la recherche pour éclairer la prise de décision fondée sur des données probantes.
			9. Interpréter et présenter des renseignements à des publics professionnels, non professionnels et communautaires en utilisant la terminologie, les médias, les ressources et les outils de marketing social qui reflètent la prise de conscience du public et de l’objectif.
			10. Collaborer avec des partenaires pour traiter des questions de santé publique en utilisant des stratégies de renforcement d’équipe, de négociation, de médiation et de gestion des conflits.

## Niveau 2 : Sujets principaux

1. Évaluation, gestion et communication des risques pour la santé environnementale

***Objectifs du module d’apprentissage***

* 1. Élaborer des options de gestion des risques qui reflètent les principes et les méthodes d’évaluation des risques et la connaissance des caractéristiques de la communauté.
	2. Démontrer une utilisation efficace du processus d’inspection des lieux publics.
	3. Sélectionner des protocoles appropriés pour l’inspection d’une série d’installations communautaires en fonction de leur fonctionnement, de leur(s) utilisation(s) prévue(s) et de leur(s) utilisateur(s) cible(s).
	4. Communiquer les résultats de l’évaluation des risques de manière claire et professionnelle à divers publics en appliquant les principes clés de la communication des risques.
	5. Analyser l’incidence des cadres sanitaires internationaux sur la structure et l’interaction des services de santé publique.
1. Prévention et contrôle des infections et des maladies environnementales
2. Gestion des urgences en matière de santé publique
3. Conformité juridique et réglementaire, et application de la loi
4. Défense des intérêts et éducation à la santé publique environnementale
5. Qualité de l’air
6. Eau
7. Sols
8. Aliments
9. Environnements communautaires sains
10. Agents physiques
11. Gestion des déchets

.


## Niveau 3 : Éléments de performance associés à l’évaluation, la gestion et la communication des risques pour la santé environnementale

*Identification et atténuation des dangers pour la santé*

* + 1. Définir les termes clés, dont « danger pour la santé ».
		2. etc., etc.

*Principes et méthodes d’évaluation des risques*

* + 1. Expliquer le concept et les quatre composantes de base de l’évaluation des risques (identification des dangers, caractérisation des dangers, évaluation de l’exposition, caractérisation des risques).
		2. etc., etc.

*Gestion des risques*

* + 1. Expliquer le concept de *gestion des risques*
		2. etc., etc.

*Communication des risques*

* + 1. Expliquer les principes de la *communication des risques*
		2. etc., etc.